

5.0 RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE DIRECTION

5.1 LA PANDÉMIE ET SES CONSÉQUENCES

Lors du Conseil des Présidents du mois d'octobre 2019, tout indiquait que nous allions connaître une année très intéressante. La nouvelle assurance-santé et voyage allait entrer en vigueur, les poursuites contre le Conseil du Trésor allaient s'enclencher et de nombreux autres projets pointaient à l'horizon.

La pandémie s'est alors pointée. La situation s'est vite détériorée. Plusieurs membres devaient revenir en urgence de leur voyage, d'autres devaient annuler leurs réservations et, finalement, le gouvernement instaura le confinement.

Cette décision allait chambouler nos façons de fonctionner. L'AQDER et le SUROÎT ne pouvaient cesser de fonctionner. Il fallait faire autrement et poursuivre les dossiers en cours. On ne pouvait plus se rencontrer en présentielle. Zoom a été choisi comme plateforme de rencontres pour les différents comités. Nous pouvions nous réunir sans déplacer les participants et ce même pour de courtes réunions.

Nos règles de fonctionnement n'étaient plus en conformité avec ce nouveau vécu. Il fallait les modifier tant au plan provincial qu'au plan local. Vous aurez d'ailleurs à vous prononcer sur les modifications apportées au cours des derniers mois. En somme, il fallait que nous puissions fonctionner légalement quelque soient les circonstances.

5.2 MODIFICATIONS AU STATUT ET RÈGLEMENTS

5.2.1 STATUT ET RÈGLEMENTS (document)

1-6.01 La devise
2-2.12 et 2.13 rôles du comité de direction
2-4.00 et 2-5.00 Élections
2-6.04 Trésorier
5-1.02 Contribution locale

5.2.2 POLITIQUES ET PROCÉDURES (document)

Allocation lors des rencontres
Frais de repas
Projet diamant

5.3 LES SITES WEB DE L'AQDER et DU SUROÎT

5.3.1 LE SITE DE L'AQDER

S'il est un endroit où notre section a fait sentir sa présence, c'est dans ce domaine. Philippe Lamy a accompli un travail colossal pour moderniser le site de 'AQDER. Nous avons maintenant un endroit où nous pouvons puiser dans une mine de renseignements où tout est facilement accessible et beaucoup plus convivial.

5.3.2 LE SITE DU SUROÎT

Encore là, Philippe a été un webmestre très efficace. Je ne sais combien de messages il a transmis aux membres. Là aussi, il fait en sorte de rendre disponible les informations qui pourraient vous être utiles.

La pandémie apporte des inconvénients mais elle a stimulé beaucoup l'utilisation du mode électronique pour communiquer. Maintenant, nous sommes abonnés à Zoom pour communiquer et tenir des réunions en tout temps. On ne se déplace presque plus. Les consultations sont beaucoup plus fréquentes et rapides. On est passé à un autre monde en quelques mois.

5.4 LES ASSURANCES

5.4.1 L'ASSURANCE-SANTÉ ET L'ASSURANCE-VOYAGE

Le premier janvier 2020, le nouveau régime d'assurance-santé et d'assurance voyage est entré en vigueur. Il comportait des protections additionnelles. Le choix de la compagnie d'assurances avait été fait suite à un appel d'offre. Le comité des assurances auquel je participe et le Conseil des Présidents avaient alors recommandé le choix de l'Industrielle Alliance.

Avec la pandémie, nous avons dû apporter des modifications à notre régime en négociant un avenant qui limitait les protections à l'extérieur du pays pour éviter de payer des montants exorbitants suite à des hospitalisations. Dorénavant, cet avenant s'appliquera en tout temps dépendamment du classement de la destination selon le gouvernement du Canada.

Nous avons aussi négocié une formule de partage des risques en assurance-voyage. Celle-ci devrait être une source de revenus additionnels car les membres voyageront moins à l'extérieur du pays au cours des deux prochaines années.

5.4.2 L'ASSURANCE-VIE

En janvier 2021, le nouveau régime d'assurance-vie débutait. Il faisait suite à une vaste consultation de tous les membres participants. Croyez-le ou non, **tous les membres** de notre section ont répondu dans les délais exigés par l'AQDER. André Morin a mené cette opération d'une main de maître. Il faut l'en féliciter.

Encore là, nous avons négocié avec IA une mise en commun des risques. Ainsi, l'AQDER assume les premiers 10000\$ suite à un décès. Cette façon de faire devrait nous permettre de profiter des surplus générés par l'assurance-vie.

5.4.3 LA POURSUITE (RAMQ)

Cette cause qui vise à éviter que nos membres de moins de 65 ans ait à adhérer et à payer l'assurance de base de la SSQ est devant les tribunaux. La décision devrait venir dans les mois qui viennent

5.5 LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

5.5.1 LES DOSSIERS DE L'AQDER

Le comité des affaires économiques est sous la responsabilité de Mme Gisèle Daoust, notre ex-présidente qui est membre du CA de l'AQDER.

Ce comité couvre plusieurs aspects de la vie de nos membres dont la formation des futurs retraités, les impôts et plusieurs autres dossiers économiques qui peuvent nous toucher.

Cette année, la pandémie nous a éveillé à la situation que vivent nos aînés. Nous avons tous été frappés par la fragilité de leur vécu. L'AQDER n'est pas restée insensible à cette situation. Je laisse à Gisèle le soin de vous en parler,

5.5.2 LA POURSUITE RRPE

Cette poursuite vise à rendre inopérantes les décisions du Conseil du Trésor qui gelaient la rente de nos membres RRPE en éliminant toute indexation. Plusieurs autres associations de cadres se sont joints ensemble pour tenter ce recours collectif. Le juge a demandé d'accélérer le processus car la décision finale affectera des personnes à la retraite. Les démarches de nos avocats se font en ce sens.